

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{er} page 10 fr. la ligne; Echos 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine: 12 fr. par an France 15 — Etranger 20 fr. par an

PACIFISME

Il faut que la France désarme si l'on veut que l'Allemagne soit sage, tel est le refrain d'outre-Rhin.

S'il est pourtant au monde un peuple pacifiste et qui en a assez de la guerre, c'est bien le peuple français. Il a pour cela, il faut le reconnaître, les meilleures raisons. La guerre qu'on lui a imposée, il l'a connue aux meilleures places; la guerre a ravagé ses foyers, peuplé ses cimetières, bu le meilleur de son sang, enrichi toute la racaille, favorisé le vice et bafoué la vertu. Ce n'est pas le français qui pense à la guerre fraîche et joyeuse, il laisse cette arlequinade de mauvais goût aux cabotins de l'Hittérisme qui n'ont pas autre chose à se mettre sous la dent. Non, le français ne veut pas la guerre, et s'il garde par devers lui les armements indispensables, c'est un peu à la façon du bon citoyen qui rentre tard sur les boulevards et ne veut pas être la proie des rôdeurs de barrière.

Il serait vraiment trop agréable qu'il suffise de se promener les mains dans les poches pour avoir la paix et pour que tout le monde vous respecte sans avoir à payer ce bonheur de quelques sacrifices. Encore s'il suffisait de quelques concessions pour apaiser les envieux, mais un abandon en entraîne un autre et rien ne donne plus d'appétit aux loups que de leur abandonner quelques succulents morceaux.

Or, du point de vue économique, le Français est considéré par les autres peuples comme jouissant d'une heureuse aisance et cette situation privilégiée lui crée, en temps de crise surtout, une foule d'envieux. Ajoutez à cela que sa façon de lever la crête, de se dresser sur ses ergots et de vouloir trop souvent être l'arbitre des destinées de l'Europe. Lui fait attribuer une réputation de belléisme qu'il est loin de mériter.

Le français ne veut pas plus la guerre que le bourgeois ne désire la révolution, mais à l'un comme à l'autre les frontières douanières ou la misère des temps peut imposer ces calamités.

Veulent la guerre les pays surpeuplés qui ne trouvent pas un exutoire à leur production, veulent la révolution les masses ouvrières qui voient dans le partage des richesses ou dans la fin des régimes actuels l'ère de la félicité.

Pourtant ni la guerre, ni la révolution, sa sœur germaine, n'ont jamais apporté un soulagement à la détresse humaine, aussi faut-il aux uns et aux autres enlever toute velléité de perturbation en maintenant, d'une part, le principe d'autorité et en s'ingéniant à rendre l'existence moins âpre aux hommes de tous les pays.

Le moyen le plus efficace serait de revenir au libre-échange qui égalise automatiquement les salaires mondiaux et répand l'abondance là où régnait la misère, la méfiance et la haine. Les produits du sol et ceux de l'industrie doivent échoir de préférence à ceux qui sont durs à la peine ou habiles de leurs dix doigts; il est immoral, par exemple, de constater l'abandon de la terre dans nos riantes campagnes du sud-ouest, alors que des populations laborieuses ne peuvent rien tirer par ailleurs de leur sol ingrat. Ici pléthore, gros rendements, gaspillages, blés et cafés jetés à la mer, vins transformés en carburant, abandon de gentils cottages; là, misère, aridité, populations fanatiques farouchement rivées à leurs terres désertiques ou mourant de faim dans des faubourgs surpeuplés. Comment ne pas redouter les pires calamités avec ces motifs d'irritation, quand on songe que dans chaque pays, ce sont quelques douzaines de financiers cosmopolites et d'industriels internationaux qui ont la presse en main et malaxent l'opinion publique.

Rien ne dit du reste qu'Hitler n'a pas été enfanté par eux pour servir leurs desseins, car vraiment s'il fallait quel- que chose pour relever les actions des marchands de canons, on ne pouvait trouver mieux que cet énergumène, digne successeur du seigneur de guerre.

Que sortira-t-il de toutes ces parolotes internationales où chacun proclame ses continents pacifistes en tenant le browning armé dans sa poche? Comment passer sans heurt d'un protectionnisme outrancier au libre-échangeisme bon enfant, comment orienter la belléiste jeunesse de nos voisins vers des jeux

plus attrayants que le *spielkrieg*, vers des manifestations plus morales que ces spectacles où ne cesse d'exalter les forces brutales de bataillons innombrables tendus vers l'éternelle revanche?

Bulletin

Compression Réduction

L'Etat comme beaucoup de particuliers est obligé de réduire son train de vie et diminuer les traitements de son nombreux personnel; c'est très naturel, mais il pourrait faire de grandes économies en réduisant le nombre, qui est formidable, des innombrables parasites que la collectivité entretient à grands frais.

Une compression, une refonte de la structure administrative s'impose. On ne peut accorder au fonctionnaire pas plus qu'à l'ouvrier que ce que leur rendement professionnel justifie.

La plus clair des ressources de la nation est englouti par ce lourd appareil bureaucratique, par cette armée d'employés aux émoluments disproportionnés avec les services qu'ils rendent; en outre, ils jouissent d'une situation sûre à une époque où tant de commerçants ont l'angoisse de l'échéance, et tant d'ouvriers celle du chômage, où les agriculteurs luttent péniblement contre la spéculation.

Que les syndicats protestent, c'est naturel, et ils sont une force électorale solidement organisée de notre république électorale.

N'y a-t-il pas dans ces protestations une grosse part d'égoïsme.

DREYON.

DEUX PAYS DEUX METHODES

A l'heure actuelle, il est interdit en Espagne de se servir de machines agricoles qui provoquent des crises de chômage dans les campagnes et ruinent les imprudents qui se lancent le plus souvent dans des dépenses de premier établissement impossibles à récupérer ou à amortir dans une durée acceptable.

On voit le long des routes et à proximité des villages les travailleurs agricoles qui vangent les céréales à la pelle après avoir labouré et semé à la charrue ordinaire, puis récolté à la faucille. Si paradoxale que la chose paraisse en notre époque de machinisme, on se demande si cette régression extraordinaire ne s'appuie pas sur une saine logique.

Qu'avons-nous constaté en Tunisie au cours de ces dix dernières années?

L'abandon plus ou moins complet de la traction animale et la généralisation de l'emploi des moteurs à essence ou à pétrole pour la plupart des travaux agraires.

Est-ce notre pays qui a fourni cet outillage dépendant? Est-ce de notre sol qu'a été extrait le combustible moteur? Non pas, ce sont nos excellents amis d'Amérique qui, pour la majeure partie, ont fourni tracteurs, moissonneuses, batteuses; ce sont eux encore qui nous livrent l'essence et l'huile, cependant que sous prétexte de régime sec, ils nous refusent nos vins. Trop heureux quand ils veulent bien accepter quelques articles de Paris.

Sans imiter l'ostracisme du Gouvernement espagnol qui a vidé sans pitié son territoire de toute cette marchandise dépendante, la Tunisie ferait bien de mettre un frein à la généralisation du travail au tracteur. On dispose d'un moyen efficace en frappant d'un impôt exorbitant l'essence étrangère, qu'elle serve à la culture ou à la traction sur route. Il est inadmissible que partout, en Europe, les usagers de l'essence acquittent un droit qui souvent dépasse un franc par litre, alors qu'en Tunisie on s'acharne à imaginer des taxes sur les véhicules en multipliant ainsi le nombre des fonctionnaires chargés de tenir une comptabilité des plus complexes.

Une taxe sur l'essence et sur les pneumatiques suffit amplement pour recueillir l'impôt de consommation le plus facile à acquitter, celui tout au moins qui est le plus allègrement supporté par le contribuable parce qu'il se répartit au fur et à mesure des besoins sur de petites sommes.

Ce serait indirectement un moyen de se procurer des ressources dans une région de l'Afrique du Nord qui a un réseau ferroviaire plus dense que partout ailleurs.

Quoi qu'il en soit, il était intéressant de signaler que, dans deux pays également déshérités au point de vue de l'eau, également grillés par le soleil et, par suite, condamnés à des rendements incertains, il était logique sinon d'interdire du moins de ne pas favoriser, par un prix des carburants extrêmement bas, le développement intensif d'un matériel acheté à l'étranger et qui s'alimente de produits également étrangers.

D'autre part, les terres cultivées à traction animale exigent un personnel plus nombreux, mais plus facile à recruter. Les colons qui ont besoin, à certain moment, d'une main-d'œuvre nombreuse, s'ingénient à fixer sur leur propriété un nombre plus élevé de travailleurs, et c'est autant de gagné pour la diminution du chômage et de l'exode vers les centres urbains.

Il est facile de calculer les ressources que donnerait un impôt de 0 fr. 50 par litre d'essence en Tunisie et d'en déduire quelle est la politique économique que l'on doit suivre dans ce pays: 25 millions, au bas mot, sans crainte d'un renchérissement de la vie puisque l'Espagne sans motorisation est le pays le moins cher d'Europe.

S. A. le Bey à Hammam-el-Lif

Ainsi que nous l'avons annoncé les premiers avec le « Courrier de Tunisie », il y a une quinzaine de jours, les préparatifs sont faits à Hammam-Lif pour recevoir S. A. le Bey qui arrivera demain dimanche, à 10 heures du matin, par train spécial, de même qu'il partira de La Marsa par train spécial pour arriver à la gare Pasteur d'où il se dirigera en carrosse à la gare française.

Mais, malheureusement, les prévisions barométriques sont à la baisse et il est à craindre que le temps ne soit pas beau pour le programme des fêtes établi.

Mais S. A. s'en consolera en pensant à la joie des fellahs qui attendent les bonnes ondes productrices de bonnes récoltes.

Et sur ces sensations à S. A. le Bey un bon séjour à Hammam-el-Lif et une santé parfaite avec la cure d'eau de Korbous et d'Hammam-el-Lif qu'il va commencer dès son arrivée.

A la Compagnie Fermière des Chemins de Fer Tunisiens

M. ALBERT COLLIN EST NOMME ADMINISTRATEUR-DELEGUE

Nous apprenons avec plaisir que le Conseil d'Administration de la Compagnie des Chemins de fer tunisiens a décidé d'appeler à siéger parmi ses membres M. Albert Collin, ingénieur en chef délégué, et de lui confier les fonctions d'administrateur délégué de la Compagnie.

M. Collin est ancien élève de l'Ecole Polytechnique promotion 1903, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, et a été directeur du Contrôle des chemins de fer en France.

Officier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de Guerre, M. Collin est bien connu en Tunisie où il a effectué fréquemment les séjours prolongés et nous sommes heureux de lui adresser nos très sincères félicitations.

Semper recte...

Nous extrayons des *Pensées d'un déraciné* que publie le « Madécasse » de Tananarive, les passages suivants :

« Si vous dites la Vérité, vous vous faites beaucoup d'ennemis — si vous la cachez, vous vous en faites tout autant — Et si vous vous taisez, tout le monde vous traite de lâche. Alors, que faire? »

C'est bien, en effet, le dilemme qu'a à résoudre le journaliste soucieux de servir uniquement la cause de l'intérêt général. Quant à nous, les sarcasmes, les mécontentements de ceux qui ont intérêt à servir leurs intérêts personnels, avant ceux de la collectivité ne nous arrêteront pas dans la tâche que nous avons entreprise. On peut nous blâmer, on peut nous louer, qu'importe, nous ne sommes enclavés que sous une bannière, celle de la satisfaction du devoir accompli. Semper recte! telle est notre devise et pour

A propos du Budget

L'EXEMPLE DE LA TUNISIE

Nous lisons dans le « Petit Casablancais » cet article qui intéressera vivement nos lecteurs.

Tout d'abord le Grand Conseil de Tunisie ne peut être tenu responsable de la situation actuelle, la faute en revient davantage au Gouvernement, c'est-à-dire à toutes les Administrations diverses du pays qui, trop indépendantes, insuffisamment contrôlées, ont provoqué et organisé le gâchis que l'après-guerre a créé aussi bien ici qu'en France.

Le Grand Conseil est resté ce qu'était son prédécesseur : la Conférence Consultative, c'est-à-dire un semblant de petit parlement consulté pour le vote du budget élaboré par les Administrations, mais n'ayant pas voie délibérative suffisamment autorisée. Au-dessus de lui est la Commission Arbitrale qui juge en dernier ressort et, comme le Gouvernement, y conserve toujours la majorité, il peut donc passer outre sur les décisions du Grand Conseil.

Le budget est présenté aux membres du Grand Conseil une quinzaine de jours avant la réunion de l'Assemblée, c'est-à-dire un temps insuffisant pour étudier un volume de 600 pages bourrées d'articles qu'aucun conseiller n'a le temps d'éplucher et pour se renseigner.

Pendant la session il est formé diverses Commissions dont les principales, Commission des Finances et Commission des Travaux Publics et de l'Outillage économique sont chargées d'étudier en détail, point par point, article par article, et de les discuter avec les Directeurs Généraux de chaque Administration. Mais ces derniers tiennent le bon bout et défendent leur budget, assurant qu'ils ont demandé et prévu le minimum et que réduire leurs demandes c'est les exposer à ne plus pouvoir faire marcher leurs services. Il en résulte un jeu de marchandages et comme les demandes ont toujours été largement prévues, ils font semblant de lâcher de temps en temps quelques sommes pour donner satisfaction aux Commissions et la farce est jouée.

Ensuite entrent en jeu les compétitions des divers Conseillers qui doivent obtenir plus ou moins de satisfaction pour leurs régions et leurs électeurs et c'est là le rôle des politiciens et des affairistes qui souvent font le jeu de l'Administration.

Autre difficulté : celle des Conseillers indigènes. Ceux-ci, en minorité sur les Français, délibèrent à part sur le même budget; naturellement ils ne sont jamais d'accord avec la section française, soit pour les impôts, soit pour les besoins des régions. C'est alors qu'intervient la Commission Arbitrale pour décider en dernier ressort.

Sur notre budget de 600 millions, plus de 70 % est absorbé par le fonctionnement des Administrations, les réparations, l'entretien de l'outillage économique, plus de 10 % va au paiement de la Dette publique et annuités des emprunts payés, en solde il ne reste depuis deux ans absolument rien pour l'Outillage économique neuf, c'est-à-dire grands travaux.

La colonisation officielle ancienne s'en tire à peu près mais celle depuis 1927 laisse de gros déboires et a coûté très cher; on estime à 300.000 fr. par tête de colon le coût des avances de l'Etat : achat terres, aménagements routes, puits d'eau, services agricoles, etc., sans compter les autres crédits accordés au colon à son installation pour le fonctionnement de sa propriété.

Quant au gâchis administratif, il a surtout été constitué il y a 5 ou 6 ans, lors de la consolidation du statut des fonctionnaires.

A ce moment, les Administrations se sont constituées en administrations de

la défense des intérêts des petits, des faibles, des opprimés, ils sont du côté du colon ou fonctionnaire, nous serons toujours présents.

En matière de presse, ennemis ou amis doivent se confondre quand se trouve en jeu l'intérêt général.

ministères et non de départements; elles se sont octroyées des titres de fonction et pour les justifier ont créé des états-majors multiples où les chefs sont devenus aussi nombreux que les soldats. Les Directeurs sont devenus des Directeurs Généraux, les sous-Directeurs des Directeurs, les Chefs de bureau des Inspecteurs, les agents-voyers des ingénieurs et des sous-ingénieurs, etc., et naturellement chaque augmentation de grade a correspondu à des émoluments en rapport.

Puis, on a créé des indemnités diverses : indemnités de famille, de vie chère, primes de technicité, c'est-à-dire par exemple qu'un ingénieur a son salaire statutaire plus une prime de technicité parce qu'il a le diplôme d'ingénieur; il y a aussi les indemnités de résidence, de logement, les frais de déplacement, etc., etc., tout cela augmente de 50 à 60 % le salaire initial et souvent plus.

Comment voulez-vous que le Grand Conseil, qui a accepté cela dans le passé, ait pu se rendre compte des sommes que cela coûterait quand les budgets étaient en excédent, ce n'est que maintenant que le budget est déficitaire qu'on s'en rend compte mais alors les fonctionnaires nous mettent devant le fait accompli. Une réelle pression ne peut être obtenue que par les lignes de contributables.

Une leçon de l'Indo-Chine à la France et aux colonies

Le déficit qui atteignait presque 14 millions de piâtres en 1932, descendait, en 1933, à 5 millions de piâtres.

Les recettes, bien entendu, n'avaient pu augmenter. D'où vient alors cette diminution? D'un effort massif de déflation.

Le budget de l'Indochine était, en 1931, de 108 millions de piâtres. Il sera, pour 1934, de 60 millions.

Les soldes ont été réduites, les indemnités également, ainsi que toutes les dépenses. Une nouvelle échelle de traitement a été établie pour les fonctionnaires à recruter. Enfin la machine administrative a été simplifiée.

On en voit les résultats : l'équilibre budgétaire a été rétabli, l'impôt personnel des indigènes a été diminué et l'indice du coût de la vie a sensiblement baissé.

Voilà un exemple qui doit faire honte à nos parlementaires, incapables pour la plupart de placer au-dessus de leurs dissensions politiques l'intérêt supérieur du pays.

Et ce fait devrait aussi réduire au silence les détracteurs du gouvernement général.

Les traitements des fonctionnaires algériens

Paris, 3 novembre. — Un projet de loi tendant à compléter la loi du 31 décembre 1932 autorisant la perception des droits, produits et revenus applicables à l'Algérie pour l'exercice 1933, vient d'être distribué à la Chambre des Députés. Il est ainsi libellé :

Messieurs, Au cours de leur session ordinaire, qui vient de prendre fin, les assemblées algériennes ont adopté un projet de décision relatif à l'établissement pour l'année 1933 et à partir du 1^{er} mars d'une contribution exceptionnelle sur les traitements, soldes et salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Cette décision a pour objet d'étendre à l'Algérie « mutatis mutandis » les dispositions de l'article 76 de la loi du 28 février 1933 qui a institué dans la Métropole la dite contribution.

Mais cette contribution devant être appliquée en Algérie à partir du premier mars 1933 comme dans la Métropole, il est indispensable de compléter en conséquence l'état C, annexé à la loi du 31 décembre 1932 autorisant la perception des droits, produits et revenus applicables au budget spécial de l'Algérie pour l'exercice 1933.

C'est dans ces conditions que nous avons l'honneur de soumettre à vos délibérations ce projet de loi dont le vote apparaît comme présentant un caractère d'urgence pour permettre d'effectuer le prélèvement dans le moindre délai.

Echos et Nouvelles

ARRIVEE DU RESIDENT GENERAL A TUNIS

M. le Résident Général, accompagné de Mme Peyrouton et de leur jeune fille arriveront dimanche à Bizerte. D'ores et déjà nous prions Mme et Mlle Peyrouton d'agréer nos sincères et respectueux souhaits de bienvenue et à notre Résident Général nos meilleurs vœux d'heureux retour et qu'il nous apporte dans ses valises les moyens de redresser la situation financière du pays qui n'est pas brillante par suite du manque de pluies.

A LA RESIDENCE GENERALE

Par un des derniers courriers, sont arrivés à Tunis, MM. Roger Hontebeyrie, secrétaire général adjoint du Gouvernement tunisien; Conty, secrétaire d'ambassade, chef du Cabinet civil du Résident Général en Tunisie; le capitaine Herviot, chef du Cabinet militaire. A tous ces collaborateurs du Résident Général nous adressons nos vœux de bienvenue sur la terre tunisienne.

DANS LA MAGISTRATURE

Sont nommés suppléant rétribué du juge de paix de Tunis (Canton Nord) sur sa demande, M. Boquet, suppléant rétribué du juge de paix de Bizerte, en remplacement de M. Bédinger qui a été nommé juge de paix à Thala.

Suppléant du juge de paix à Bizerte, M. Théy Charles, Henri, Bouché en droit, en remplacement de M. Boquet.

La démission de M. Guillet de Châtellus, suppléant rétribué du juge de paix de Souk-el-Arba est acceptée.

A LA COMPAGNIE DES EAUX

M. Georges Smeeghe, secrétaire général de la Compagnie des Eaux, Gaz et Electricité a été appelé à recueillir la succession de M. Mouchard à la direction de cette importante société, dont les services prennent chaque année une extension nouvelle. Nous adressons à ce brillant ancien élève de l'Ecole polytechnique, officier de la Légion d'Honneur, nos plus sincères félicitations.

DES COUPES SOMBRES DANS L'ADMINISTRATION

Le Résident Général pour diminuer le passif qui s'élevait à 150 millions environ devrait tout d'abord licencier les plus de soixante ans dont le travail consiste surtout à élargir chaque fin de mois les appointements coquets puis ficher à la porte toutes ces donzelles qui n'ont pas besoin de leur emploi pour vivre, toutes celles dont l'occupation consiste à passer leur temps en bavardages dans les couloirs, ou à lire les journaux ou faire de la broderie.

LICENCE EN DROIT

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Marguerite Crouzet, fille du sympathique ingénieur, chef du service télégraphique et inventeur d'un procédé téléphonique qui entrera bientôt en vigueur a passé avec succès son examen oral pour la licence en droit devant la Faculté d'Alger ainsi que M. Fernand Bessis, fils de notre sympathique ami, M. Eugène Bessis, président de la Communauté Israélite.

Nous leur adressons nos plus sympathiques félicitations.

Par la même occasion nous félicitons M. Louis Clapier, fils de notre ami, M. Clapier, inspecteur à la C. F. T. à Bizerte, qui a subi à Caen les épreuves du certificat de mathématiques générales.

DIRECTION DES ETABLISSEMENTS CROSDI-BACK

Notre ami M. David Cohen-Tanudgi vient d'être installé dans ses fonctions de Directeur des Etablissements Crosdi-Back, qui occupent à Tunis la première place. Cette nomination a été d'autant plus favorable accueillie de la solide et nombreuse clientèle de la Maison Crosdi-Back que cette clientèle a pu apprécier depuis longtemps les qualités d'amabilité, de courtoisie et d'obligeance de M. Cohen-Tanudgi qui assurait les fonctions de sous-directeur.

Nous lui adressons nos cordiales félicitations et sommes convaincus qu'il saura maintenir l'établissement qu'il dirige, au premier rang qu'il a toujours occupé.

COMPAGNIE P. L. M. Affiches Illustrées

La Compagnie P. L. M. met en vente un certain nombre d'affiches illustrées représentant les sites les plus beaux des régions desservies par son réseau en France et en Algérie.

Ces affiches sont signées des Maîtres tels que : Lazare, Roger Broders, Géo d'Orival, de la Nézière, Hugo d'Alési, Caury, Carré, etc... et sont mises en vente aux Services Commerciaux de la Compagnie P. L. M., rue Dumont d'Urville à Alger au prix de 5 francs. Une réduction de 1 franc est accordée par affiche aux membres de l'enseignement, envoi de la liste sur demande.

ATTENTION TUNIS-SOCIALISTE

Notre ami Duran-Angliviel par suite de ses occupations absorbantes laisse un peu trop la bride sur le cou de ses collaborateurs qui vont parfois, même souvent, beaucoup trop loin.

Qu'il se méfie, c'est un conseil de vieil ami et ne nous ni donnons dans l'intérêt de son journal.

DEUIL

Nous prenons une large part au deuil qui atteint les familles Ben Ayed, Mustapha ben Othman et Tahar ben Ammar en la personne du Kahia de Ghardimaou. M. Ahmed ben Ayed enlevé en quelques jours à l'affection des siens, à l'estime de ses chefs et à la sympathie de la population.

Administration des Habous

Avis Rectificatif

L'avis paru au sujet de la constitution à enzel qui aura lieu le 23 courant, de trois immeubles dont un bassin voisin de la zoubia Manoubia, hors de Bab El Gorjani a porté par erreur que la mise à prix de ce bassin était de 150 francs alors qu'elle est en réalité de 83 francs.

Administration des Habous

Avis

Il est donné avis au public que le 27 courant, à 10 heures du matin, il sera procédé à l'Administration des Habous à la vente par voie d'enchères publiques de 15.000 m3 environ de pierre se trouvant sur la partie revenant à la fondation habous Zenadki, dans l'enclos Oudma, sis à la Mehemdia (Caidat de la Banlieue sur une mise à prix de : 11.250 francs.

Pour prendre communication du cahier des charges s'adresser au Bureau Foncier n° 28 de l'Administration des Habous.

Station Thermale de KORBOUS

Ses Hôtels remis à neuf, avec chauffage central, eau courante chaude et froide et grand confort

NOUVEAUX TARIFS REDUITS

Location d'appartements vides à partir de 6 francs par jour
Autocars quotidiens, 22-28 fr. A R.
REOUVERTURE : 1^{er} NOVEMBRE
Renseignements 5, Avenue de Paris (1^{er} étage)

Administration des Habous

Avis de Constitution à Enzel

Une parcelle dite Ech-Chakya, sise dans la zone de culture de la Soukra, habous de Saïda El Jallazia, comprenant de 76 oliviers, 3 caroubiers, 3 amandiers, 7 ceps de vigne et autres arbres fruitiers, pourvue d'un puits, d'une contenance approximative de 3 ha. 20.

Mise à prix : 1.600 francs par an.

Parcelle n° 72 1) du plan de lotissement de Saniet El Bled à Radès, T. F. n° 29013, habous El Kaddah, d'une contenance de 342 mq.

Mise à prix : 137 fr. par an.

Un arbreau sis à Saïda El Mannoubia en dehors de Bab El Gorjani, d'une contenance approximative de 11 mq.

Mise à prix : 180 francs.

Il est donné avis au public que le jeu

di 23 novembre, à 9 heures du matin, il sera procédé à l'Administration des Habous à l'adjudication de constitution à enzel des immeubles désignés plus haut, moyennant les mises à prix respectives ci-dessus indiquées.

Pour plus amples renseignements s'adresser au Bureau Foncier de la Djamaïa.

BREVET TUNISIEN N° 3979

La Société Anonyme Internationale Holding de Distillation et cokéfaction à basse température et minère Holoobami, propriétaire du brevet tunisien d'invention n° 3979, déposé le 17 mars 1934, relatif à : « Procédé et appareil de carbonisation et de distillation à basse température des charbons, des lignites et des schistes bitumeux » désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licence pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 90.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Angon

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à préavis
Dépôts à l'échange
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de Cambrage
Prêts sur Marchandises
Envois de Fonds — Opérations sur Titres
Garde de Titres — Souscriptions
Paiement de Coupons
Location de compartiments de coffres-forts
Emission de Chèques
et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France et dans toutes les villes et principales localités de l'Algérie et du Maroc et en SYRIE

EN TUNISIE :
Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Sousse, Z. rzis.

Correspondants dans le monde entier

Café Français

HAMMAM-LIF

Consommations de 1^{er} choix
Liqueurs de marque Bière sous pression
Le meilleur accueil est réservé aux clients

DEMANDEZ PARTOUT le Rhum Chauvet

JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR
Représentants-dépositaires
4, Rue de Flandres — TUNIS

Placement Or

Sur terrain d'avenir, Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

MATELASSIER - TAPISSIER

Fourniture de toiles, laine et crin végétal
Réparations de divans et sommiers
FAÇON A DOMICILE
Main-d'œuvre française et soignée

DREVON

SAINT-GERMAIN (Tunisie)
Dépositaire des vins du Domaine de Carnières

Plus que jamais ACHETEZ DU TERRAIN
Pour y faire bâtir ou comme placement....
L'acquisition la plus sûre....
C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site
HAMMAM-PLAGE-LES-PINS
Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif.
Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.
Voir ou écrire :
A. Naccache 8, RUE D'ALGER — TUNIS
Téléph. 10.49

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN
Les Trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
7, Rue d'Italie - TUNIS

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Agence en Tunisie :
TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR — MONASTIR — SFAX — SOUSSE
Escompte et Recouvrements
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE
Location de compartiments de COFFRES-FORTS
— Dépôt de Gelis —

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France
S. rue Léon Roches
TUNIS
Eau courante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J. EYMON Propriétaire

LE CHAT NOIR
70°
EAU DE COLOGNE
TRIPLE EXTRAIT
G. Simon
TUNIS

Grande Pharmacie du Marché
10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, licencié en sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.
Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.
Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

VÊTEMENTS J. BELLE
V. DARVAUX réunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges
TUNIS
Vêtements Civils et Militaires
Rayon spécial de décorations et insigne

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

Maisons recommandées

Artificiers — Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur rue de Bretagne - Tunis.

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateau, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoli Mentoro et Garcia - Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du Petit Paris n. Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France — 1^{er} ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunisie).

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cu nod — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun — Tunis

Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon
— 0 - 7, Rue Amilcar — TUNIS — 0 —
sert ses repas fixes avec Clos de l'Archevêché, café et service compris : à 12 francs.
Service à la grande car e à des prix imbattables.
Spécialités pour banquets avec bougogne, Bordeaux, Champagne compris à 25 francs.
On prend des pensionnaires
Prix spéciaux pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse
Dynamite Comme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS « Vacuum Mobiloil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS Tél. : 6.

Compagnie de Navigation Mixte (Compagnie Touache) Services Maritimes entre Tunis et Marseille
Départ de Tunis le jeudi à 10 h. : Départ de Marseille le vendredi à 12 h. — Arrivée à Marseille le vendredi à 16 h. — Arrivée à Tunis le mardi à 17 h.
Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence :
8, rue d'Alger à TUNIS
Agents : PEDELUPE & PIETRA

Banque Franco-Tunisienne
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements. 13, Rue d'Alger — Tunis.

Garage Victorine
Box particulier - Entretien des autos
12, Rue de Vesoul (à 100^m de l'Av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs Bamfords «LE RAPIDE»
MOULINS pour blé, org, maïs, café, etc.,
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA
70 Avenue de Carthage - TUNIS

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3.r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis du matin — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h

Office Français Immobilier & Commercial — « ASSURANCES » (28^{me} ANNEE)
28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.86
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc... et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Mejez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes
Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays.
Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grés
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
S'adresser pour tous renseignements à
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
4, av. de France - TUNIS — Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

DOMAINE DE POTINVILLE
Chaux Hydraulique et Ciments
DÉPOT : au Port (local de la Sté des Chaux et Ciments France-Afrique)
BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry — TUNIS — Tél. 1.7
POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif).